



DEMANDE D'ADHESION
(Membership application form)

Un curriculum vitæ doit accompagner cette demande d'adhésion.
(It is compulsory that with each application form be joined a curriculum vitae)

Nom :
(Surname)
Prénom :
(First name)
Profession :
(Occupation)

Adresse professionnelle

(Professional address)
Société :
(Firm)
Rue :
(Street)
Ville :
(City)
Code postal :
(Zip code)
Téléphone :
(Telephone)
Fax:

Adresse personnelle

(Personal address)
Rue :
(Street)
Ville :
(City)
Code postal :
(Zip code)
Téléphone :
(Telephone)
Fax :

Le courrier doit-il être envoyé à : l'adresse professionnelle l'adresse personnelle
(Should mail be sent to : the Professional address the Personal address ?)

Depuis combien d'années exercez-vous l'activité de Concepteur-lumière ou d'éclairagiste ?
(For how many years have you been a lighting designer ?) [] ANS (years)

PARTIE RÉSERVÉE A L'ACE
(for ACE use only)

R e ç u l e :
Date de la commission n :
Membres faisant partie de la commission :

CONDITIONS POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Les demandes sont à retourner à (please return application form to): l'ACE, 17 rue Hamelin, 75783 Paris cedex 16. Elles sont examinées par le conseil d'administration tous les 3 mois. Dates limites de dépôt des dossiers : 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre (applications are examined by the board every 3 months. Please deposit before January 1st, April 1st, July 1st, and October first)
Pour tout renseignement complémentaire (for any information) : 01.47.27.01.20

Les adhérents doivent souscrire aux idéaux, buts, codes d'éthique et intentions de l'Association. Le candidat ne peut être membre, associé ou employé d'une Société qui fabrique, distribue ou vend des appareils d'éclairage ou de l'énergie.

MEMBRES ACTIFS :

Le candidat doit consacrer la majorité de son temps professionnel et ce, depuis au moins trois (3) ans, à la mise en lumière ou éclairages pérennes dans le cadre de vie, de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et être rétribué pour ses études, conseils ou projets.

En plus des informations demandées, le candidat doit soumettre une liste de projets d'éclairage en indiquant le nom de chaque projet, le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Oeuvre s'il y a lieu.

Il sera demandé à tous les candidats de présenter des documents visuels de projets (diapositives ou tirages couleurs) ainsi qu'un texte d'accompagnement.

Ces documents permettront à l'ACE de constater son approche conceptuelle des études et sa capacité à dépasser une simple application technique du candidat.

Seuls, les membres actifs sont autorisés à faire référence au nom de l'Association ou à utiliser le logotype sur leurs documents.

Documents à fournir:

- trois (3) projets pour lesquels vous avez été concepteur.
- chaque projet comportera au moins deux (2) visuels et un texte les explicitant. - les prises de vues seront effectuées sans lumière complémentaire (flash)...
- le texte d'accompagnement (une page dactylographiée maximale, par projet) devra expliquer les données du programme, le concept-éclairage, les problèmes spécifiques à résoudre (contraintes physiques, budgétaires, fonctionnelles, de planning...) et les solutions apportées.
- préciser les sources, les appareils d'éclairage et les systèmes de contrôle utilisés en indiquant les raisons de ce choix.
- décrire si certains effets peuvent être jugés comme non satisfaisants et en expliquer les causes.
- fournir deux (2) références professionnelles nom et numéro de téléphone d'un membre actif de l'ACE qui est familier avec votre activité, une lettre de références d'un de vos clients ainsi que les chiffres d'affaires H.T. des trois dernières années relatifs à la conception de mise en lumière de projets pérennes.

MEMBRES AFFILIES, ETUDIANTS et RETRAITES

Sont concernés les concepteurs-lumière assistants et éclairagistes assistants, les concepteurs-lumière et éclairagistes scénographes appartenant au monde du spectacle, les personnes morales dont l'activité est liée au métier de concepteur-lumière ou éclairagiste, ainsi que les étudiants et les membres retraités ayant cessé toute activité.

Documents à fournir :

- une lettre d'intention, une demande d'adhésion, un curriculum vitae détaillé.

En effectuant cette demande, le candidat s'engage à souscrire aux idéaux, buts, codes d'éthique et intentions de l'Association des Concepteurs-lumière et Eclairagistes.

Date et signature du candidat.